

---

Recebido: 08-12-2023 | Aprovado: 15-02-2024 | DOI: <https://doi.org/10.23882/emss.24202>

## Le gouvernement indirect de l'Agriculture familiale : cas des projets Pilier II du Plan Maroc Vert

The indirect government of family farming:  
the case of Pillar II projects of the Green Morocco Plan

**El Mazouni Habiba,**

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock,  
Université Hassan II de Casablanca, Maroc  
(habibalemazouni93@gmail.com)

**Kadiri Zakaria,**

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock,  
Université Hassan II de Casablanca, Maroc,  
(zakariaa.kadiri@gmail.com)

**Résumé :** Le monde agricole connaît plusieurs transformations qui incarnent des façons de penser tirées du répertoire néolibéral. Toutefois, il n'existe aucune référence conceptuelle au néolibéralisme dans les débats et les analyses autour de la politique agricole au Maroc, encore moins à l'égard de l'Agriculture familiale. L'objectif de cet article est d'analyser dans quelles mesures les pratiques néolibérales dans le monde agricole ne sont pas vécues comme une rupture mais font sens avec des pratiques ancestrales ; il s'agit d'un imaginaire impérial familial avec le mode de gouvernement indirect, notamment avec les délégations. Les résultats montrent que l'Agriculture familiale, particulièrement sous les projets pilier II, est gouvernée par la délégation à des personnages choisis en fonction d'un imaginaire politique historiquement construit. Ainsi, cette étude contribuerait à une nouvelle lecture des modes de gouvernement de l'Agriculture familiale, autant qu'elle favoriserait de nouvelles démarches permettant de restituer des séquences historiques du gouvernement indirect du secteur agricole au Maroc.

**Mots-clés :** Gouvernement indirect ; Agriculture familiale ; Plan Maroc Vert ; Néolibéralisme

**Abstract:** The agricultural field is experiencing several transformations which embody ways of thinking drawn from the neoliberal repertoire. However, there is no conceptual reference to neoliberalism in the debates and analyzes around agricultural policy in Morocco, even less with regard to family farming. The objective of this article is to analyze to what extent neoliberal practices in the agricultural world are not experienced as a break but make sense with ancestral practices; it is an imperial imagination familiar with the indirect mode of government, particularly with delegations. The results show

that Family Farming, particularly under Pillar II projects, is governed by delegation to characters chosen according to a historically constructed political imagination. Thus, this study would contribute to a new reading of the modes of government of family farming, as much as it would promote new approaches making it possible to restore historical sequences of indirect government of the agricultural sector in Morocco.

**Keywords:** Indirect government; Family farming; Green Morocco Plan; Neoliberalism

## **Introduction**

Lancé en 2008, le Plan Maroc Vert (PMV) s'est appuyé sur plusieurs fondements, en l'occurrence l'agriculture solidaire à travers les projets pilier II. Ces derniers ont été soutenus par moult bailleurs de fonds internationaux et mis en place conformément aux manuels de procédures définissant le processus d'identification, d'exécution et de suivi. Dans le discours officiel marocain, le concept « d'ingénierie » a été accolé au développement solidaire en mettant en exergue des compétences scientifiques et une expertise intellectuelle aptes à réfléchir et à articuler les discours à la réalité du terrain. En outre, la conception et la mise en œuvre du PMV rythment avec une dynamique de partenariats publics privés et l'introduction d'une valise conceptuelle de management par objectif, de gestion axée sur les résultats, de compétitivité internationale, de productivité et de rentabilité ; tout prône un État plus encadrant qu'intervenant. En sus de ces transformations que connaît le monde agricole s'ajoute la quasi-absence de toute référence conceptuelle au néolibéralisme dans les débats et les analyses autour de la politique agricole au Maroc, encore moins à l'égard de l'Agriculture familiale.

Quelles cohérences peut-on trouver à ces lignes ? Au premier abord, ces processus ressortent des logiques de la rationalité néolibérale percolant au sein de l'Agriculture familiale et de sa gouvernementalité, à savoir la responsabilisation, la participation, la multitude d'acteurs, l'adaptation aux consignes des bailleurs de fonds, les référentiels et les procédés normalisateurs.

Par ailleurs, entre les modalités d'action néolibérales et le gouvernement impérial du Maroc existe une affinité (Hibou et Tozy, 2020). Si les expériences de l'empire chérifien et celles néolibérales diffèrent en matière de logiques d'action, d'acteurs mobilisés et de dynamiques de diffusion, elles résonnent dans les façons

de comprendre le pouvoir et ce, dans un contexte historiquement situé. La question que nous nous posons est la suivante : où se manifeste le gouvernement néolibéral de l'Agriculture familiale ? Comment le gouvernement indirect, cet art néolibéral de gouverner l'agriculture solidaire, n'est pas vécu comme une rupture et dans quelles mesures coexiste-t-il avec des logiques séculaires du politique et de la politique (Gauchet, 2013) ?

Pour comprendre la manière à travers laquelle l'Agriculture familiale est gouvernée, nous nous sommes appuyés sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès aussi bien d'agents d'institutions publiques que de bénéficiaires de projets pilier II. On ressort de cette analyse que l'Agriculture familiale est gouvernée par des agents subalternes du pouvoir, des agents qui évoluent aux frontières de la bureaucratie officielle tout en faisant partie de la population locale.

### **Un point de méthode**

Cette analyse suscite de légitimes réserves à propos du flou des concepts utilisés, notamment de la gouvernementalité, de l'Agriculture familiale et de la rationalité néolibérale. Pour y répondre, on peut avancer trois éléments. D'une part, pour appréhender la gouvernementalité, il est impossible de séparer pouvoir et actions (Foucault, 1978). La démarche foucauldienne permet ainsi de penser « l'hétérogénéité du pouvoir », ce même pouvoir qui existe aussi en dehors de l'appareil d'État, de restituer une séquence historique donnée et d'analyser le « gouvernement » comme mode de structuration du champ d'action des individus (Bayart, 2005).

D'autre part, il est utile, pour comprendre l'Agriculture familiale, de garder à l'esprit son hétérogénéité. L'Agriculture familiale pourrait être délimitée en faisant référence à la structure d'exploitation (superficie, taille du cheptel), à la performance technico-économique (chiffre d'affaire, revenu), au statut, à l'insertion marchande, aux objectifs de production ou encore au travail (main-d'œuvre familiale). Si la majorité des travaux insistent sur la dimension « famille » et la main d'œuvre familiale, le directeur Régional de l'Agriculture Fès-Boulmane met en exergue le lien structurel entre les activités entreprises et les objectifs de l'entité familiale aussi bien au niveau du ménage qu'au niveau de la communauté

locale. Il s'agit, pour lui, d'un ensemble d'exploitations disposant d'un faible patrimoine foncier, de peu de moyens de production et intégrée partiellement au marché (Sebgui, 2014). Il faut dire que pour étudier l'Agriculture familiale (AF), il faudrait la définir par rapport à un territoire donné. Nous avons choisi la plaine du Saïss, particulièrement la commune Bitit comme zone d'étude. Dans la politique agricole PMV, l'AF est assimilée à une « petite agriculture », à une « agriculture solidaire » ou encore à une « agriculture traditionnelle » à laquelle sont consacrés les projets pilier II. Loin de circonscrire toute l'AF dans l'amphore des projets pilier II, il s'agit dans cette étude, de nous contenter d'une « expression » de l'AF, les bénéficiaires des projets pilier II.

En outre, malgré le flot ininterrompu d'écrits qu'il a suscités, malgré les grandes œuvres ayant contribué à sa compréhension, il semble difficile de définir clairement le néolibéralisme, encore moins de le maîtriser intellectuellement. Cette étude s'inscrit dans la perspective foucauldienne qui considère le néolibéralisme comme une rationalité politique, « c'est-à-dire la rencontre d'une certaine forme de raison avec un art particulier de gouverner » (Simon et Piccoli, 2018). Nous aborderons ainsi la rationalité néolibérale comme une grille d'analyse qui permet de comprendre les technologies de pouvoir et d'éclairer l'arrière-plan des relations entre individus et dispositifs de gouvernementalité, entre gouvernés et gouvernants.

Les résultats de notre travail pourraient contribuer à appréhender la gouvernementalité de l'Agriculture familiale dans un tissage entre le registre impérial et les pratiques néolibérales de gouvernement de l'agriculture au Maroc, et à élucider le gouvernement indirect de l'AF, dont l'équivoque renforce la capacité d'adaptation du politique aux transformations de l'agriculture et du rural.

Yin (1994) explique qu'une enquête qualitative reste la stratégie privilégiée afin de comprendre le comment d'un phénomène donné dans un contexte réel. Traditionnellement utilisée en sciences sociales, la recherche qualitative est une façon de regarder la réalité sociale (Kohn et Christiaens, 2014) ; elle permet non seulement de décrire mais aussi et surtout de comprendre le phénomène étudié et d'obtenir des explications sur ce dernier.

Et puisque la manière dont l'AF est gouvernée est étroitement liée à des situations de la vie quotidienne, il est pertinent de l'étudier en interagissant avec les

agriculteurs et les agents de l'administration publique dans leurs propres langues et sur leurs propres territoires (Kirk et Miller, 1986).

Nous avons ainsi utilisé la méthode de l'étude de cas qui, selon Yin (2009), est classée parmi les études qualitatives exploratoires pour explorer des variables dans leur contexte réel. Il s'agit d'explorer les modes de gouvernement de l'AF afin de comprendre les rapports d'adéquation entre les pratiques néolibérales et le registre impérial du gouvernement de l'agriculture et du rural au Maroc. Il est à préciser que dans le cas de notre étude, il s'agit d'un design d'étude de cas simple qui repose sur un cas unique (Barlatier, 2018), cas typique et révélateur susceptible d'être informatif sur des situations communes et d'ouvrir le champ à l'analyse de questions, jusque-là, très peu explorées (Yin, 2009).

De ce fait, notre étude repose sur 40 entretiens semi-directifs menés auprès aussi bien des agriculteurs que des agents de l'administration publique. Nous avons pris comme échantillon 25 agriculteurs de la plaine du Saïss. Nous avons interrogé également 15 agents appartenant aussi bien au Ministère de l'agriculture, à l'Agence pour le développement agricole (ADA), à la Direction provinciale de l'agriculture (DPA) d'El-Hajeb, qu'à l'Office national du conseil agricole (ONCA).

Par ailleurs, comme la taille de l'échantillon (40 cas dans le cadre de notre étude) ne constitue pas forcément une garantie de qualité et de pertinence et en raison de l'inexistence d'un principe universel certifiant la pertinence d'un échantillon (Martin, 2011), notre échantillon a été conçu en fonction de la nature de notre étude (qualitative), de l'approche adoptée (inductive), et d'un terrain étendu avec des cas grandement composites (agriculteurs et agents de l'administration publique). Nous avons également choisi les cas de manière à ce qu'on intègre la plupart des administrations publiques liées au ministère de l'agriculture (avec leurs antennes régionales) d'une part, et différents profils d'agriculteurs bénéficiaires des projets pilier II du PMV (sans terre, propriétaires, jeunes, moins jeunes, femmes, hommes, ceux ayant fréquenté le *M'sid*, ceux ayant suivi des études supérieures, etc.) d'autre part.

En raison de la nature du sujet et pour qu'ils expriment ouvertement leurs propres opinions au cours des entretiens, les interviewés ont été interrogés de manière anonyme. Les entretiens ont été menés entre les périodes 2020 et 2023. Par

ailleurs, pour répondre à la question de : comment avons-nous analysé les données recueillies ? nous précisons d'emblée que nous avons opté pour une analyse par théorisation ancrée (Paillé, 1994). En effet, à partir des notes prises lors du terrain et des transcriptions des entretiens menés, nous avons d'abord résumé l'ensemble du corpus étudié pour dégager ensuite les thèmes centraux relatifs à notre objet de recherche et ce, en les croisant avec un cadre conceptuel. Après avoir « criblé » les thèmes essentiels, nous avons mis en relation et mis par ordre de priorité les différentes catégories d'analyse identifiées, à savoir « les trajectoires sociales des agriculteurs », « le processus de conception et de mise en place des projets pilier II » ou encore « les rapports ordinaires à l'État ». Ceci nous a permis de reconstituer plus tard la question de la gouvernementalité de l'AF.

### **Résultats et discussion**

#### **▪ Le gouvernement indirect ou ce gouvernement par minimisation des coûts**

Dans l'histoire du Maroc rural, les tribus ont joué un rôle important dans le contrôle des frontières ; il y avait cette crainte de la *fitna*, du désordre et le souhait de maintenir l'ordre, un souhait partagé avec les procédés traditionnels de maintien de l'ordre de l'État.

Des intermédiaires agissaient comme des agents de l'ordre public, tels que le *naïb* ou encore le *moqaddem*. Le premier, le *naïb*, est une figure centrale des terres collectives. Son statut et sa fonction ont été explicités par le dahir 1919 (lors du protectorat français), ce dahir qui dessine les contours du statut juridique des terres collectives, un statut où s'imbriquent « le jeu des circonstances politiques et celui des productions institutionnelles » (Tozy et Hibou, 2020). Si le *naïb* a été déclassé, sociologiquement parlant, en raison de ses savoirs caducs, de l'arrivée des ingénieurs et topographes et de l'apparition d'autres statuts plus en phase avec les exigences du moment, son statut juridique continue à lui conférer un rôle important comme auxiliaire essentiel des gouverneurs et des caïds. Le dahir de 1919 les oblige d'ailleurs à passer par le visa du *naïb*. En outre, les autorités ont toujours eu besoin des *naïbs* dans leur « gouvernement par les terres collectives ». Le profil du *naïb* évolue de plus en plus et détient parfois l'appui des ayants droit organisés en associations, ce qui le rend difficile à manœuvrer.

Le second intermédiaire est bel et bien le *moqaddem*. Il s'agit de l'agent d'autorité le plus proche de la population ; il est proche de la population parce qu'il en fait partie mais aussi distant car il représente l'État. C'est une figure précoloniale qui a continué d'exister avec le protectorat jusqu'à nos jours. Le cœur de sa mission demeure la récolte d'information, mais il assure également un travail de police d'observation (extrêmement utile dans la lutte contre le terrorisme), constitue un relais de l'administration (fait passer des messages) et mobilise la population.

Les figures du *naïb* et du *moqaddem* illustrent une forme de gouvernement par minimisation des coûts, un gouvernement indirect qui prend la forme d'une externalisation des fonctions régaliennes de l'État.

En outre, l'idéologie du gouvernement à moindre coût guidait les délégations du moment impérial. Le tableau ci-dessous illustre cette impression du « déjà vu » que nous avons de nos jours de la délégation tout en soulignant en revanche les différences sous-jacentes à chaque séquence de l'histoire du Maroc.

**Tableau 1:** Séquences historiques de la délégation au Maroc

	<b>Empire</b>	<b>Colonisation</b>	<b>Néolibéralisme</b>
<b>Idéologies</b>	Gouvernement au moindre coût	Idéologie libérale influencée par la vision d'un progrès au profit des intérêts économiques étrangers.	Supériorité du privé pour gérer la chose publique.
<b>Exemples</b>	Les délégations réalisées sous la pression étrangère pour se faire rembourser la dette marocaine ou encore afin de faciliter l'accès aux ressources économiques.	La délégation de la gestion des réseaux d'irrigation aux colons ; quand l'administration du protectorat avait défini un mode de gestion de l'eau avec une ASAP (Association syndicale d'agriculteurs privilégiés) dans la région du Haouz de Marrakech (Ruf et Kleiche-Dray, 2018).	La création par le Ministère de l'Agriculture, en 1967, de l'Aeropesam (Association des éleveurs de races ovines pures et sélectionnées au Maroc). Une association devenue depuis 1980 ANOC (Association Nationale des Éleveurs Ovins et Caprins). Ceci témoigne d'un passage d'une logique de délégation et de concession à une dynamique explicite de partenariats public-privé.
<b>Répertoire conceptuel</b>	<i>Maslaha</i> (intérêt général) ; Tribu ; corporations ; <i>waqf</i> (pratique ancestrale dans les sociétés musulmanes).	Services publics ; Concession de service public ; Régies ; Offices ; Établissements publics	PPP (Partenariats public-privé) ; Modernité ; Prouesses techniques et financières ; Légitimité royale ; Fondations

▪ **Une gouvernamentalité pour l'Agriculture familiale, par l'Agriculture familiale : une affaire de style**

À des personnages comme Lahcen, l'État délègue des attributions d'encadrement et de suivi de l'Agriculture familiale ; un personnage avec qui nous allons faire connaissance au fur et à mesure de ces lignes. Il s'agit d'un agriculteur « sans terre » qui a tout d'un *fellah* détenant plusieurs hectares ; un « petit » agriculteur qui a tout d'un « grand » ; un illettré qui a tout d'un docte ; un paysan très proche de la population rurale qui a tout d'un relais indispensable de l'administration.

Lahcen est un agriculteur sans terre. Il est passé du statut de métayer, quand il était plus jeune en s'associant à son père, au statut de fermier quand il a accumulé assez de capitaux lui permettant de prendre des terres en location. D'un père « *moqaddem jamaâ qui inspire confiance. Mon père est beaucoup respecté* » et une mère femme au foyer, Lahcen a eu une éducation aux valeurs « *de responsabilité, de dire toujours la vérité, d'entraide, d'empathie, d'aider les gens dans le besoin, du respect de l'ainé, d'engagement, de prendre en charge mes sœurs, d'apprécier et de comprendre les autres, du pardon, de la réconciliation et de la paix* », dit-il.

Né en 1967, marié à l'âge de 26 ans, père de trois garçons et une fille, Lahcen n'a pas continué ses études ; « *Mon père et mon oncle paternel m'ont sorti de l'école quand j'ai eu neuf ans. Je pleurais sept jours sans cesse et n'ai pas fermé l'œil de la nuit tout au long d'un mois. Je ne voulais absolument pas quitter l'école. Mais c'est comme ça. Je travaillais avec mon père pour me nourrir et n'ai jamais touché un dirham* », nous confie Lahcen avec beaucoup de regret en poursuivant : « *en travaillant avec mon père, il a remarqué que j'ai du flair pour les affaires et j'ai une aisance relationnelle. Il m'a confié donc le chargement, le transport et la vente des produits agricoles, et c'est à ce moment-là où je commençais à gagner un peu d'argent jusqu'à ce que j'ai arrêté de travailler avec lui en 1997* », dit-il. Depuis, Lahcen a acheté un tracteur « *je travaillais les champs des gens avec mon tracteur et attendais jusqu'à ce qu'ils vendent leurs récoltes et me payent* ».

Entre le statut de président et de vice-président, Lahcen a créé des coopératives et un GIE (Groupement d'intérêt économique) et profité de l'appui des projets pilier II dans le cadre du PMV.



En effet, en 2019, Lahcen a créé, avec des agriculteurs d'autres douars de la commune, une coopérative autour d'un projet de reconversion des céréales en olivier, financé par le pilier II du PMV. Dans le cadre de ce projet, 128 ha d'oliviers ont été plantés en faveur des agriculteurs de la région sur des superficies variant entre 0,5 ha et 5 ha. « *Regrouper les exploitations en 128 ha aide énormément dans l'encadrement et le rendement* », souligne Lahcen en poursuivant : « *on a planté la Picholine marocaine dont la durée de vie s'étale sur plusieurs et plusieurs dizaines d'années, on a planté également l'oignon et le concombre arménien*», précise-t-il. « *Vous savez, on n'a pas besoin des variétés d'olives qui nous proviennent de l'Italie ; on a la variété la plus cultivée au Maroc qui résiste, et tout ce qu'on fait maintenant, on ne le fait pas pour nous mais pour les générations futures* ».

Lahcen est un leader qui se présente en tant que porte-parole des agriculteurs. « *Le principal problème que j'ai rencontré dans le cadre de ce projet de reconversion est au niveau du soumissionnaire. Ce dernier doit en principe respecter les clauses du CPS mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Par exemple, un soumissionnaire a ramené un certain type de semences sans nous prévenir et on a découvert plus tard qu'elles sont porteuses de maladies. En tant que vice-président de la coopérative, j'ai pris en photos l'état des choses et demandé aux autorités d'intervenir. Je cherche toujours l'intérêt général et donc l'intérêt des milliers de personnes (fellahas) et non pas d'une seule personne (soumissionnaire). Par conséquent, on a dû changer trois soumissionnaires à la fois dans le cadre de ce projet, et au lieu d'une durée de 2 ans, ce dernier n'a pris fin qu'en 2022* », précise-t-il.

Lahcen nous apprend qu'un projet réussi devrait déboucher sur des perspectives de développement : « *Nous comptons créer par la suite un moulin à huile d'olive et produire huile d'olive certifiée et diversifiée (huile d'olive, huile d'olive vierge et huile d'olive extra-vierge) ; De cette manière, nous aurons notre propre moulin à Bitit et tout le douar en tirera profit* ».

Il est à souligner à cet effet que nous avons rencontré, autour d'un café, le président de la coopérative qui, assis sur le bord d'une chaise, hochait régulièrement la tête, en signe de confirmation des propos de Lahcen. Si, par définition, le rôle d'un vice-président est d'occuper le poste du président lorsque ce dernier ne peut l'exercer, Lahcen, semble être plus impliqué, plus informé et plus engagé que le président.

Lahcen a commencé par la création d'une coopérative d'apiculture en 2010 de manière artisanale. *« D'ailleurs, c'était très difficile de constituer la coopérative. Depuis 2006, je rassemblais les gens d'un côté, ils s'enfuyaient de l'autre et ce à cause de « aâda'a tanmia » « les ennemis du développement » ; ces gens qui croient à la fameuse rumeur « si tu fais partie de la coopérative, tu n'auras plus de terre. Tu auras à payer beaucoup d'impôts. ils te prendront ta terre! ». J'ai dû alimenter le nombre des membres coopérateurs juste par des femmes (mon épouse, ma mère et mes deux tantes maternelles) pour être en mesure de créer légalement une coopérative », nous confie Lahcen. Cette coopérative a bénéficié plus tard de l'appui de l'INDH : « nous avons payé 30% et le programme INDH nous a complété le reste ». En 2014, il crée un GIE de l'élevage apicole « pour développer l'activité économique des petits agriculteurs. Le GIE nous a permis de passer de l'échelle locale à l'échelle nationale dans la vente de nos produits », dit-il.*

Pour lui, le Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) était l'élément déclencheur qui lui a ouvert les yeux sur les aides et les subventions octroyées par l'État. *« Je partais au SIAM et regardais des coopératives-modèles en train d'exposer leurs produits. Je leurs posais beaucoup de questions pour comprendre comment ils ont procédé par exemple pour bénéficier de l'INDH, des projets pilier II, de la certification ONSSA, etc. », explique-t-il.*

#### ○ **Le langage de Lahcen : un mood board saillant**

Il convient de souligner que Lahcen porte tantôt un discours militant, (*« ce n'est pas la faute du fellah mais celle de l'État »* en parlant de la gestion de l'eau), tantôt un discours hautement patriotique (*« tout ce qu'on fait est fait par amour de la patrie »*) et tantôt un discours purement officiel (structuration des agriculteurs sous forme de coopératives ou GIE, l'intégration de l'approche genre, les projets pilier II appelés « projets solidaires » ou encore *« on a besoin d'une agriculture résiliente et durable »*).

Vis-à-vis l'approche genre, Lahcen résume sa position en ces propos : *« Je ne fais pas partie d'un mouvement de féministe, mais j'ai toujours veillé à ce que la femme soit présente dans les coopératives ou encore le GIE que j'ai créés. Je ne suis pas pour la pleine égalité de genre surtout quand il s'agit du droit à l'égalité*

dans l'héritage, un droit qui entre en contradiction avec le droit musulman. Par contre, j'ai une haute considération pour la femme marocaine et je fais de mon mieux pour l'autonomiser et l'insérer dans l'activité économique du pays ». Nous nous retrouvons ainsi face à un langage de l'administration prononcé par un agriculteur, ce même agriculteur qui se précipite pour parler de l'approche genre sans que nous lui posons la question. Il sait que la politique de l'État dans son ensemble et l'octroi des subventions en particulier exigent de plus en plus la prise en considération de l'approche genre. Lahcen nous précise, chiffres à l'appui, qu'il « *parte en compagnie de sa femme quand il visite le SIAM* », que « *la coopérative d'apiculture compte 30 adhérents dont 8 femmes* » et qu'il a « *créé une coopérative dédiée 100% aux femmes*. Toutefois, cette attitude qu'il affiche ostensiblement n'entre pas en résonance avec une phrase prononcée spontanément quand il nous racontait sa première expérience de création de coopérative « *j'ai dû alimenter le nombre des membres coopérateurs juste par des femmes (mon épouse, ma mère et mes deux tantes maternelles) pour être en mesure de créer légalement une coopérative* », dit-il.

○ **Il faut avoir hérité des vertus du *moqaddem* pour avoir le droit de jouir de sa gloire**

Le personnage de Lahcen ressemble au *moqaddem* dans le sens où il est à la fois au courant de tout ce qui se passe dans son périmètre et issu de la population. Il s'agit d'un corps à part entier qui n'est ni *moqaddem* ni un simple agriculteur et représente ainsi un rouage essentiel de la bureaucratie d'un État unifié et souverain.

Légitime aux yeux de la population locale et s'inscrivant dans la continuité des modes de gouvernement ancestraux de l'État marocain, Lahcen arrive à mobiliser les agriculteurs, notamment les plus vulnérables, autour de projets de coopératives ou d'associations. Il a tiré sa légitimité d'un père « *moqaddem jamaâ* » largement respecté par la population locale.

De plus, Lahcen est formellement un agriculteur « sans terre ». Toutefois, il a loué 90 ha qu'il partage à moitié avec un ingénieur en énergie solaire : « *j'ai 45 ha ou j'ai mis de l'arboriculture fruitière ; 45 ha où j'ai mis de la vigne, du kaki, de l'amandier, du cerisier, du pêcher, de l'abricotier, de la nectarine, du prunier et de*

*la prune séchée, etc. et ce, pour sécuriser un revenu tout au long de l'année », dit-il en poursuivant : « j'ai également 10 ha d'un côté et 12 ha de l'autre dans un autre endroit où je fais du maraichage bio sans produits chimiques ».*

En outre, Lahcen a créé plusieurs coopératives et un GIE et encadré plusieurs personnes qui eux, ont créé à leurs tours des coopératives et associations. Il est également à l'origine de la création d'un marché « *souk namoudaji* » à l'échelle de la commune. Il faut dire aussi que Lahcen est nourri et logé partout où il va « *j'ai des connaissances partout et je suis nourri et logé gratuitement partout où je vais* ».

Sans oublier que sa manière de parler témoigne d'un personnage ayant des connaissances étendues malgré le fait qu'il se réclame « analphabète ». Il a poursuivi plusieurs formations dont une en 2013, organisée par l'École Nationale d'Agriculture de Meknès (ENA) et l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco, autour de la gestion, de la gouvernance, de la résolution des conflits, du changement de mentalité, entre autres ; « *cette formation m'a particulièrement aidé dans la gestion des coopératives et GIE* », nous confie-t-il.

Il s'agit ainsi d'un cas typique de gouvernement indirect de l'Agriculture familiale, un gouvernement caractérisé par la délégation à des personnages rigoureusement réfléchis et choisis en fonction d'un imaginaire politique historiquement construit.

## **Conclusion**

Si les modalités de diffusion du néolibéralisme dans le gouvernement du secteur agricole restent nombreuses : la multiplication d'agences, d'offices et d'institutions indépendantes, le passage d'institutions publiques en sociétés anonymes, l'appel aux technocrates dans la gestion du secteur, le primat de l'expertise internationale, l'omniprésence du privé et de l'entreprise, etc., l'Agriculture familiale, particulièrement sous les projets pilier II, est gouvernée par la délégation à des personnages minutieusement choisis. Le personnage de Lahcen est édifiant dans le sens où il a hérité des vertus du *moqaddem* ; il a été coopté par l'État parce qu'il est très proche de la population locale. Il est perçu comme un intermédiaire ou encore un médiateur qui mobilise les agriculteurs et les aide à améliorer leur quotidien notamment dans les relations avec l'administration, ce qui

fait de lui à la fois un paysan très proche de la population rurale et un relais indispensable de l'administration.

Toutefois, notre enquête s'est heurtée d'une part à des formules figées et des phrases toutes faites des administrations publiques ; et à des propos fluctuants d'agriculteurs au sujet de leur perception des projets pilier II et de leur relation avec la politique agricole de manière générale, des propos qui changent d'une année à l'autre, d'autre part. De plus, notre traitement et analyse des données restent vulnérables aux biais interprétatifs, ce qu'Olivier de Sardan (2004) a nommé « la fatalité de l'approximation ». Or, toute interprétation est une proposition de compréhension qui nécessite de la rigueur et de la précision.

Par ailleurs, cette étude contribue à une nouvelle lecture des modes de gouvernement de l'Agriculture familiale, autant qu'elle favorise de nouvelles démarches permettant de restituer des séquences historiques du gouvernement indirect du secteur agricole au Maroc.

## Références

- Barlatier, P. J. (2018). Les études de cas. *Les méthodes de recherche du DBA*, 133-146.
- Bayart, J. F. (2005). 5-Foucault au Congo. In *Penser avec Michel Foucault* (pp. 183-222). Karthala.
- Foucault, M. (1978). Introduction au cours Sécurité, territoire, population. *Cours du, 11(1)*, 1978.
- Gauchet, M. (2013). *L'avènement de la démocratie* (p. 272). Gallimard.
- Hibou, B., & Tozy, M. (2020). *Tisser le temps politique au Maroc : imaginaire de l'État à l'âge néolibéral*. KARTHALA Editions.
- Kirk, J., & Miller, M. L. (1986). *Reliability and validity in qualitative research* (Vol. 1). Sage.
- Kohn 1, L., & Christiaens 2, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé: apports et croyances. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 53(4), 67-82.
- Martin, O. (2011). Echantillon. *Sociologie*.
- Olivier de Sardan, J. P. (2004). La rigueur du qualitatif. L'anthropologie comme science empirique. *Espace Temps*, 84(1), 38-50.

- Ruf, T., & Kleiche-Dray, M. (2018). Les eaux d'irrigation du Haouz de Marrakech : un siècle de confrontations des modèles de gestion publics, privés et communautaires. *EchoGéo*, (43).
- Sebgui, M. (2014). Points de vue et témoignages, Projets Pilier II : une dynamique à soutenir. Cas de la région Fès Boulemane. *Alternatives Rurales*, 1, 84-94.
- Simon, S., & Piccoli, E. (2018). Présentation. Effets et perspectives de la rationalité néolibérale. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, (49-2), 1-23.
- Yin, R. K. (1994). Discovering the future of the case study. Method in evaluation research. *Evaluation practice*, 15(3), 283-290.
- Yin, R. K. (2009). *Case study research: Design and methods* (Vol. 5). sage.